

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2092

Edition du
14 septembre 2015

DANS CE NUMÉRO

Financement des partis: ilot d'opacité (Yvette Jaggi)

En Suisse, les coffres des partis bourgeois demeurent farouchement gardés

Presse: bizarre jeu de billard (Albert Tille)

Les médias entre publicitaires, journalistes et le public

L'interminable et douloureux feuilleton de l'amiante (Jean-Daniel Delley)

Les autorités suisses n'ont reconnu que tardivement le danger

Un franc toujours plus fort (Jean-Pierre Ghelfi)

Après quatre décennies de hausse du franc, l'économie se porte plutôt bien!

Un roman où l'histoire suisse et internationale, l'amour et les Préalpes fribourgeoises se rencontrent (Pierre Jeanneret)

Christian Campiche, *Montbovon*, Vevey, Editions de l'Aire, 2015, 134 pages

Financement des partis: îlot d'opacité

En Suisse, les coffres des partis bourgeois demeurent farouchement gardés

Yvette Jaggi - 14 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28050>

Tous les quatre ans, c'est le même refrain: les élections nationales n'ont jamais coûté aussi cher aux partis - et donc à ceux qui les financent en qualité de membres, de candidats, de donateurs ou de sponsors.

Et, tous les quatre ans, on ressort les mêmes approximations, faites de quelques données et de beaucoup d'extrapolations.

Entre les campagnes de 2003 et 2007, les dépenses électorales ont augmenté de 25% et atteint le montant record de 35 millions de francs. A elle seule, l'UDC avait déboursé un bon tiers de cette somme, afin d'assurer le maintien de Christoph Blocher au Conseil fédéral et de lui adjoindre en prime un collègue de parti au gouvernement. Le double objectif n'ayant pas été rempli, on pensait qu'un tel effort financier ne se renouvellerait pas. Or, en 2011, les budgets électoraux des partis augmentaient à nouveau de 20%, ascendant à 42 millions de francs.

Et un nouvel accroissement s'annonce pour la cuvée 2015. Les [dépenses](#) faites entre avril et juillet de cette année pour les affiches ainsi que pour les annonces dans la presse et en ligne totalisent déjà 3,1 millions de francs, contre «seulement» 2,4 millions pour

la période correspondante de 2011, soit une augmentation de 29%. Une fois de plus, l'UDC mène la danse des frais, en puisant notamment dans la caisse de l'opaque et bien dotée «[Stiftung für bürgerliche Politik](#)», elle-même alimentée par les versements de personnes physiques et morales.

A noter que ni les budgets ni les comptes de l'UDC suisse ne figurent sur son site et que l'article de ses statuts relatifs aux finances ne mentionne que les ressources possibles, sans faire expressément allusion à la fondation précitée.

Le PLR ne fait guère mieux. Son [rapport d'activité](#) annuel de plus de 80 pages consacre tout juste neuf lignes aux «*finances saines du parti*» dont l'indépendance est réputée assurée par deux règles: d'une part, le PLR ne peut accepter aucun don d'un montant supérieur au 1/15ème de son budget et, d'autre part, seuls le président et le secrétaire général connaissent l'identité des plus généreux donateurs, ce qui devrait prévenir tout jeu d'influence. Des dispositions analogues gouvernent les finances des partis cantonaux, à l'exemple du [PLR Vaud](#).

Quant au PDC, il ne publie pas davantage de chiffres, mais fait un timide effort de transparence en reproduisant

le rapport des réviseurs dans son [rapport annuel](#).

Le prix des élections 2015

Selon l'enquête menée tout récemment par la [RTS](#), les sept plus grands partis nationaux autres que l'UDC ont prévu de consacrer entre 7,1 et 8,1 millions de francs à leur campagne. Le PLR vient en tête avec un budget compris entre 3 et 3,5 millions, suivi par le PDC qui déclare entre 1,5 et 2 millions. Le PS suisse, champion de la [transparence](#), annonce des dépenses pour 1'345'497 francs. Plus modestes, les autres partis nationaux oscillent entre 220'000 (Les Verts) et 500'000 francs (PBD).

Mais, comme on sait, la majeure partie des dépenses de campagne pour les élections nationales est assumée par les partis cantonaux. Ces derniers se montrent plus diserts, comme le confirme l'enquête de la RTS: 131 des 193 sections cantonales interrogées méritent le qualificatif de transparentes. C'est le cas de 23 sections socialistes sur 25 (4 millions de francs) et de 17 sections sur 20 chez Les Verts (1,7 million). La dotation totale met le siège sous la Coupole à environ 95'000 francs au PS, à 113'000 francs chez Les Verts et à 120'000 francs au PBD.

A droite, les budgets avoués ne

permettent pas de tels calculs, mais autorisent diverses observations. Ainsi, les neuf sections cantonales sur 25 du PLR qui publient leur budget de campagne prévoient de dépenser à elles seules 2,1 millions de francs, soit plus de la moitié de tous les partis cantonaux du PS.

Pour le canton de Zurich, où la campagne s'annonce particulièrement coûteuse en raison de la concurrence générale et du double renouvellement au Conseil des Etats, le PS prévoit de dépenser 600'000 francs, soit 15% de tous ses budgets cantonaux, et Les Verts 280'000, une proportion analogue. Silence total du côté du PDC ainsi que du PLR et de l'UDC, sans doute bien décidés à payer le prix fort pour garder la haute main sur leur fief cantonal traditionnel.

L'attitude des candidats à

l'égard de «*l'argent de la politique*» demeure très ambiguë: une minorité d'entre eux annoncent leur investissement personnel (de quelques centaines à près de cent mille francs) tandis que les deux tiers des candidats au Conseil national et près de 60% des prétendants au Conseil des Etats se prononcent carrément - ou plutôt - en faveur d'une loi sur la transparence du financement des partis et des campagnes en vue d'élections ou de votations.

Jusqu'ici, toutes les interventions faites pour introduire une telle législation ont échoué devant le parlement. Y compris l'[initiative parlementaire](#) déposée par Roger Nordmann en mars 2006. Le socialiste vaudois demandait une transparence totale sur les sources de financement des acteurs politiques: partis,

comités de campagne, organisations pratiquant le lobbying politique, sans oublier, bien sûr, les candidats aux élections. En commission comme au plénum, cette proposition de légiférer, au besoin sur une base constitutionnelle à créer, a été [repoussée](#) à une majorité relativement étroite - mais bien décidée - issue des rangs bourgeois.

Au début de la prochaine législature, on saura si les [deux motions](#) des Verts, déposées le 19 juin dernier pour encourager la publication des budgets des partis et des campagnes, connaîtront un meilleur accueil aux Chambres qu'auprès du Conseil fédéral, lequel en propose sèchement le rejet pur et simple.

Pour l'heure, la Suisse reste en tout cas le seul pays d'Europe à ne pas avoir de loi nationale sur le financement des partis.

Presse: bizarre jeu de billard

Les médias entre publicitaires, journalistes et le public

Albert Tille - 13 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28046>

Agréable surprise pour les journalistes alémaniques et tessinois. Schweizer Medien, l'association patronale des éditeurs, leur propose de [conclure une convention collective](#), ce qu'elle leur refusait depuis une longue décennie.

Origine de cette volte-face: un accord publicitaire entre Ringier, la SSR et Swisscom. Pour comprendre, suivons ce cheminement, curieux comme celui d'une balle de billard.

Au milieu de l'été donc, Ringier, le deuxième plus grand éditeur de Suisse, décide

de créer, avec Swisscom et la SSR, une [société](#) chargée de gérer l'offre publicitaire multimédia. Cette option a notamment pour objectif de répondre à la concurrence de Google et de Facebook qui concentrent la moitié de la publicité numérique en Suisse.

La nouvelle société, déclare le patron de Ringier, pourrait s'ouvrir à tous. Cette offre reçoit un premier accueil positif de la part d'Hanspeter Lebrument, président de Schweizer Medien et des associations de journalistes.

Puis les choses se gâtent. Pietro Supino, président de Tamedia, premier éditeur de Suisse, met toute son ardeur à convaincre l'association des éditeurs de s'opposer à l'accord publicitaire de Ringier. C'est en tout cas ce qu'affirme dans son édition alémanique le magazine édité par les trois syndicats de journalistes [Edito+Klartext](#).

La ferme attitude du patron de Tamedia ne surprend pas. C'est lui qui veut priver la SSR de toute publicité ([DP 2075](#)). De plus, la mésentente personnelle entre les deux plus grands éditeurs ne date pas d'hier. Ringier décide alors de [quitter](#)

Schweizer Medien.

Ce divorce des éditeurs ne semble pas impressionner les journalistes alémaniques. Edito+Klartext entrevoit même, dans la rupture de l'opposition frontale entre la SSR et les éditeurs, une ouverture possible dans le débat sur l'avenir des médias suisses

La querelle entre les deux géants alémaniques inquiète en revanche les journalistes de Suisse romande. Ils sont au bénéfice d'une convention collective signée avec l'association Médias Suisses. Or Ringier quitte également cette association des éditeurs francophones. La convention collective romande pourrait donc se trouver menacée, ce que craint le syndicat [impresum](#) et que regrette lui-même [Daniel Pillard](#), le directeur de Ringier Romandie.

Mais, dernier rebond en date, les éditeurs alémaniques proposent, au contraire, de [renouer avec le partenariat social](#) par une convention collective. C'est Pietro Supino, encore lui, qui a fait ce geste pour montrer que les éditeurs sont de bons employeurs. Une manière de se racheter une vertu.

Un fait pourrait changer le jeu et animer encore le débat sur l'avenir des médias suisses. La [Commission de la concurrence](#) a décidé de procéder à un examen approfondi du projet de création de la société publicitaire réunissant Ringier, la SSR et Swisscom. Cette nouvelle entité pourrait occuper une position dominante dans l'acquisition publicitaire. La Comco a quatre mois pour se prononcer sur une acceptation, une modification du projet ou son interdiction pure et simple.

L'interminable et douloureux feuilleton de l'amiante

Les autorités suisses n'ont reconnu que tardivement le danger

Jean-Daniel Delley - 09 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28026>

En Suisse, la prise de conscience des dangers de l'amiante pour la santé publique a beaucoup tardé. Une table ronde réunissant les milieux intéressés et un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme devraient enfin régler la question des indemnités aux victimes.

L'an passé, [les juges de Strasbourg](#) ont condamné la Suisse: pas question de se réfugier derrière un délai de prescription de 10 ans pour refuser d'indemniser la famille d'une victime de l'amiante, alors que les effets de ce matériau hautement cancérigène n'apparaissent en

moyenne qu'après 30 ans. Le Tribunal fédéral a dès lors suspendu la cause dans l'attente des résultats de [la table ronde](#) organisée par le Conseil fédéral.

La législation toujours en retard sur les résultats

scientifiques

Le premier cas d'asbestose – insuffisance respiratoire due à l'inhalation de fibres d'amiante – est diagnostiqué en 1924 en Grande-Bretagne. En 1955, toujours en Grande-Bretagne, on établit le lien de causalité entre cette inhalation et le carcinome pulmonaire.

Cette même année la Caisse nationale suisse d'assurance (CNA) – aujourd'hui Suva – reconnaît le premier cas de cancer du poumon dû à l'amiante. Néanmoins, les normes de protection des travailleurs et des habitants proches des lieux de production restent très insuffisantes. Alors même que dès les années 1960, la communauté scientifique reconnaît l'effet hautement cancérigène de l'amiante, la CNA prescrit une concentration maximale de 1 mg/m³, le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (Empa) tolérant jusqu'à 20 mg/m³.

Or la dangerosité des fibres d'amiante ne dépend pas de leur poids, mais de leur finesse: plus la fibre est fine, plus elle pénètre profondément dans le système respiratoire.

Le village tessinois d'Astérix

Le cas de l'installation d'une entreprise de façonnage de l'amiante dans la commune de

Balerna, dans le Mendrisiotto, illustre tout à la fois l'insuffisance des normes d'émission et la mollesse des autorités. Un dossier, élaboré par la [Ligue pulmonaire tessinoise](#) et publié dans son rapport d'activité 2014 – d'où nous tirons l'essentiel de nos informations –, documente de manière exhaustive le combat d'un comité local dont la ténacité a conduit à l'échec du projet.

En 1976, le projet reçoit une autorisation de construire de la commune et du canton. La décision cantonale n'évoque que marginalement la question de l'amiante, ignore le problème des habitations proches de l'usine et la gestion des déchets. L'autorisation de construire suscite d'emblée l'opposition de la population locale et la constitution d'un comité d'action.

Ce dernier rassemble toute la documentation scientifique disponible à l'appui de son refus du projet, mais dans un premier temps ne parvient pas à empêcher la construction. Il ne désarme pas malgré l'indifférence de la CNA et de l'Office fédéral de l'environnement, qui minimisent les risques, et appelle à la rescousse le professeur de santé au travail de l'Université de Lausanne, obtient l'appui scientifique du directeur de l'Institut cantonal de bactériologie, interpelle le

conseiller fédéral Hürlimann, trouve des relais au Parlement fédéral et rallie à sa cause de nombreuses autres communes de la région.

Fin 1977, la commune de Balerna annonce qu'elle donnera un préavis négatif pour l'autorisation d'exploiter et le Conseil d'Etat tessinois ordonne la suspension des travaux. En 1985, les promoteurs renoncent à leur projet.

Des séquelles à long terme

Parmi les derniers des pays européens, la Suisse ne prohibe totalement l'amiante qu'en 1994, après avoir interdit son emploi dans les matériaux de construction en 1989. Un retard qui pèse lourd dans la facture humaine.

Fin 2013, on a enregistré 3'902 cas de maladie officiellement imputés à l'amiante, dont 1'844 décès. Chaque année près de 120 personnes viennent s'ajouter à cette liste sinistre. Compte tenu de la longue période de latence, il faut s'attendre à 1'300 nouveaux cas de cancer d'ici 2040.

L'indemnisation des victimes devrait intervenir rapidement. Mais elle fera jamais oublier l'insouciance des autorités, au niveau local comme fédéral, plus sensibles aux intérêts de la construction qu'à la santé de la population et sourdes aux expertises scientifiques.

Un franc toujours plus fort

Après quatre décennies de hausse du franc, l'économie se porte plutôt bien!

Jean-Pierre Ghelfi - 10 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28034>

La revalorisation «insoutenable» du franc pose un problème simple: cette hausse est-elle réellement insupportable? En fait, il serait préférable de parler des revalorisations de notre monnaie nationale puisque le phénomène a été récurrent au cours des quatre dernières décennies (voir aussi [DP 2091](#)).

Une manière très pratique de suivre cette évolution est de consulter [La Vie économique](#), publication mensuelle du département fédéral de l'économie, qui a été longtemps d'une présentation plutôt austère, mais qui avait le grand avantage de fournir l'essentiel des informations concernant l'évolution des multiples activités économiques (ce que la nouvelle version «moderne» lancée en mai de cette année ne fait plus). Dès les années 70, la rubrique «marché de l'argent et des capitaux» comporte régulièrement des remarques concernant les «troubles monétaires» qui affectent la valeur du franc. Quelques exemples.

En juin et juillet 1972, il est fait mention des mesures prises par le Conseil fédéral pour interdire les placements de fonds étrangers dans des immeubles et pour endiguer les afflux de capitaux en provenance de l'étranger aux fins de protection de la monnaie.

Au printemps 1973, il est relevé que les arrêtés conjoncturels (destinés à lutter contre la surchauffe) sont restés sans effet sur la revalorisation du franc suisse par rapport à la plupart des autres monnaies. Le cours du dollar, est-il écrit, est descendu à 3,10 francs à fin mai. Au cours de la première moitié de juillet, il est même tombé au-dessous de 2,70, pour s'établir à 2,84 à fin août (le cours du dollar était de 4,30 au printemps 1971).

Dans ce contexte, il ne faut pas être surpris de lire (décembre 1974): «*Le désir de se procurer des francs suisses, qui se manifestait à l'étranger, se renforça à vue d'œil; comme la revalorisation du franc suisse qui en résultait prenait une ampleur insupportable pour notre économie, les autorités se virent contraintes de prendre des mesures de protection contre l'afflux de fonds étrangers. L'interdiction de rémunération fut réintroduite sur les avoirs étrangers en francs suisses. En outre une commission trimestrielle de 3% (intérêt négatif) est perçue sur ces fonds.*» Les propos tenus et les mesures prises en 2015 ne sonnent-ils pas comme un écho de ce qui s'est dit et fait il y a quarante et un ans?

Le franc suisse acquiert progressivement «l'honneur

peu enviable d'être la monnaie dont la valeur nominale a le plus fortement augmenté depuis 1971», relève un collaborateur de la BNS (août 1978). En février 1979, on lit que «*la hausse massive du franc suisse durant le semestre d'hiver 1977-1978 et de nouveau en automne 1978 a provoqué un affaiblissement de la compétitivité des prix, en sorte que l'accroissement de la demande globale a été un peu plus faible qu'en 1977*» - le cours du dollar opère alors une brève incursion autour de 1,45 franc... il y a presque quarante ans de cela!

Lors de chacune des modifications plus ou moins substantielles des taux de change, qui se sont poursuivies au cours des dernières décennies, les représentants des milieux économiques ont fait part de leur désarroi. Comment faire face à des tels changements souvent imprévisibles? Comment assurer la compétitivité des entreprises? Comment préserver l'emploi? Autant de questions légitimes auxquelles il n'y a pas vraiment de réponse, lorsque ces événements se produisent. Sinon celle, plutôt empirique, qui découle de l'observation des événements: les conséquences effectives sont bien moins négatives que celles qui sont annoncées.

Toujours dans la même publication, Walter Wasserfallen, de l'Université de Berne, peut écrire, en automne 1986, que les recherches ont fourni un résultat plutôt surprenant: *«Même importantes, les variations des prix des devises n'exercent qu'un effet très modéré sur les importations et les exportations.»* Presque trente ans plus tard, en cette année de levée du taux plancher du franc par rapport à l'euro, on peut faire à peu près le même constat concernant l'évolution du commerce extérieur de la Suisse. Au premier semestre de cette année, les exportations ont atteint, en chiffres ronds, 100 milliards de francs, ce qui représente une baisse en valeur réelle (c'est-à-dire compte tenu de la revalorisation du franc) de seulement 0,8%, et les importations se sont élevées à 82 milliards de francs, soit une diminution, toujours en valeur réelle, de 0,5%.

Il est important de noter qu'un excédent de balance

commerciale de près de 20 milliards de francs, sur un seul semestre, est un indicateur clair de l'accroissement de la richesse économique du pays, qui plus est dans une période qualifiée de difficile pour les milieux économiques. A quoi il faut ajouter que la Suisse enregistre aussi quasi systématiquement des excédents dans les domaines des services et des transactions financières. Autant d'excédents qui ne peuvent que contribuer à l'augmentation tendancielle de la valeur du franc (son cours).

Le tourisme s'est considéré comme une des branches comptant parmi les grands sacrifiés de la décision de la BNS. L'OFS fournit une image différente: *«Le nombre cumulé des nuitées de janvier à juillet 2015 se chiffre à 21,1 millions. Ceci représente une très légère hausse de 0,2% (+35'000 nuitées) par rapport à la même période de l'année précédente.»* Le sacrifice reste dans des limites raisonnables...

Relevons enfin que *«le baromètre conjoncturel du KOF s'établit à fin août à 100,7 points et se maintient ainsi légèrement au-dessus de sa moyenne pluriannuelle. Des tendances globalement positives dans l'industrie de transformation et le secteur bancaire sont compensées par une évolution quelque peu négative, en particulier dans le secteur du bâtiment. Comme les indicateurs couvrant le contexte international et la consommation intérieure se sont stabilisés à peu près au niveau des valeurs précédentes, il en résulte globalement une légère hausse du baromètre.»* Ici aussi, les hausses sont *«légères»*. Mais ce sont des hausses, et non des baisses.

D'où la question inévitable: comment faire pour sortir de ces schémas quasi mortifères de déclin de l'économie alors qu'elle est aujourd'hui plutôt plus dynamique et plus prospère qu'il y a quelques décennies?

Un roman où l'histoire suisse et internationale, l'amour et les Préalpes fribourgeoises se rencontrent

Christian Campiche, *Montbovon*, Vevey, Editions de l'Aire, 2015, 134 pages

Pierre Jeanneret - 12 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28039>

Vendredi 28 août, au Théâtral Oriental à Vevey, les Editions de L'Aire présentaient leurs nombreuses nouvelles

publications. Un passage obligé à la fin de la pause estivale, avant la grande manifestation devenue très populaire *«Le*

Livre sur les quais», qui a eu lieu du 4 au 6 septembre à Morges.

Parmi ces ouvrages - lesquels augurent d'une bonne cuvée 2015 pour la littérature romande - un roman nous a particulièrement interpellé: [Montbovon](#) de Christian Campiche. Ce dernier est un journaliste connu, également actif dans la défense de la profession, notamment comme président d'Impressum. Auteur de plusieurs ouvrages, il vient de sortir, à 67 ans, son premier roman.

Disons-le d'emblée, celui-ci emporte l'adhésion du lecteur. On relèvera d'abord ses qualités formelles: la concision (134 pages) qui n'est pas le moindre de ses mérites, le style limpide et la capacité à faire s'entrelacer plusieurs thèmes.

Parmi ceux-ci, il y a d'abord le rappel de deux situations historiques peu connues ou oubliées.

Le premier est l'évocation de l'internement en Suisse de 12'000 - les chiffres varient selon les sources - militaires polonais pendant la deuxième guerre mondiale. Après la défaite foudroyante de leur pays en septembre 1939, beaucoup d'officiers et soldats patriotes avaient gagné la France, vieille amie de la Pologne, pour y continuer le combat. Ils y couvrirent avec héroïsme la retraite des troupes françaises pendant l'offensive allemande de mai-juin 1940. Puis ils demandèrent l'asile en Suisse, à l'instar de dizaines de milliers de soldats français.

Alors que ceux-ci purent

rapidement rejoindre leur pays, les Polonais furent parqués jusqu'à la fin du conflit dans des camps d'internement, qui ne constituent certes pas la page la plus glorieuse de l'histoire suisse! Le roman, où le narrateur raconte les faits à un camarade tué en France, évoque ces camps qui mériteraient bien d'être appelés «*camps de concentration*»: nourriture insuffisante et parfois immangeable, mauvaises conditions sanitaires, morgue de certains commandants sans doute déjà prêts à s'aligner sur les Allemands dont la victoire leur paraissait évidente, parfois même brutalités physiques, notamment dans le camp de Wauwilermoos de sinistre mémoire. De surcroît, les internés furent soumis à de durs travaux. Il est vrai que, dès 1943, la victoire changeant de camp, la Suisse se montra plus ouverte et généreuse, les internés gagnant quelque liberté.

Beaucoup d'entre eux eurent des aventures avec des femmes suisses, souvent délaissées par leurs maris mobilisés. L'une d'entre elles, dans le livre, se terminera tragiquement. Mais Christian Campiche nous raconte surtout l'histoire d'amour du narrateur avec Miette, une jeune fille de Montbovon en Gruyère, où étaient logés des internés. Et cette histoire est ma foi fort touchante. On regrettera cependant que le langage de Miette soit un peu trop littéraire et ne relève pas suffisamment du langage parlé: c'est la seule critique que nous

ferons au roman. Par ailleurs, l'auteur dépeint très bien l'«*âme polonaise*», faite de fierté un peu hâbleuse, de mélancolie, d'un patriotisme et d'un catholicisme ardents.

Un autre fait historique oublié est la présence à Château-d'Oex de la Banque des règlements internationaux, créée après le Traité de Versailles pour gérer le paiement des «*réparations*» par l'Allemagne. Pendant la deuxième guerre, elle fut déplacée de son siège bâlois, trop proche de la frontière allemande. Par une fiction romanesque assez crédible que le lecteur découvrira lui-même, le narrateur va connaître cette organisation de l'intérieur. Il est assez curieux de voir ces délégués de leurs Banques centrales respectives, de toutes nationalités, se côtoyer en faisant bonne chère alors que leurs pays (Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon, etc.) sont en guerre! Bref, on a là une sorte d'Internationale de l'or.

Tout le roman a pour cadre les Préalpes vaudoises et surtout fribourgeoises, notamment ce Montbovon surtout connu aujourd'hui comme halte du chemin de fer Montreux-Oberland bernois. Par petites touches, Christian Campiche évoque avec bonheur cette localité qui donne son titre au livre, ses paysages, ses habitants, ses mœurs.

Il y a donc beaucoup de choses, qui se combinent fort bien entre elles, dans ce court roman attachant.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Financement des partis: îlot d'opacité

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/der-wohl-teuerste-wahlkampf-aller-zeiten/story/18562869>
<https://www.fundraiso.ch/sponsor/stiftung-fuer-buergerliche-politik/>
http://www.plr.ch/images/stories/Dokumente/Divers/20150402_PP_Jahresbericht_2014_DV.pdf
http://www.plr-vd.ch/images/stories/Mandanten/Parti-Liberal-Vaudois/documents/2014.01.18_Charte_dind%C3%A9pendance_financi%C3%A8re_PLRV.pdf
https://www.cvp.ch/sites/default/files/Jahresbericht_CVP_F_2014.pdf
<http://www.rts.ch/info/dossiers/2015/elections-federales/7067407-elections-et-argent-plus-de-20-millions-declares-et-quelques-gros-secrets.html>
http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/150818_wahlkampfbudget_2015_0.pdf
http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20060406
http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/4718/254064/f_n_4718_254064_254188.htm
http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153714
http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153715

Presse: bizarre jeu de billard

http://www.impressum.ch/impressum-fr/service/Presse/mm/150910_Medienkongress.html
http://www.ringier.com/sites/default/files/upload/field_news_file/mm_tell_f_13.08.2015_freeze.pdf
<http://www.edito.ch/de/2015/08/20/hoppla-bei-den-verlegern-hat-es-gewaltig-gekracht/>
<http://www.domainepublic.ch/articles/27465>
<http://www.bluewin.ch/fr/infos/suisse/2015/8/24/medias--ringier-romandie-quitte-medias-suissees.html>
<http://www.impressum.ch/impressum-fr.html>
<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Ringier-Romandie-quitte-Medias-Suissees-10354780>
http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e5c5f3ca-57d9-11e5-8005-b2819b48d67e/M%C3%A9dias_les_%C3%A9diteurs_al%C3%A9maniques_veulent_discuter_dune_nouvelle_CCT
<https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=58654>

L'interminable et douloureux feuilleton de l'amiante

http://www.bger.ch/fr/press-news-4f_15_2014-t.pdf
<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Ein-runder-Tisch-fuer-Asbestopfer-/story/17915734>
<http://www.legapolmonare.ch/it/lega-polmonare-ticinese/prestazioni/prevenzione.html>

Un franc toujours plus fort

<http://www.domainepublic.ch/articles/28007>
<http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/01353/index.html?lang=fr>

Un roman où l'histoire suisse et internationale, l'amour et les Préalpes fribourgeoises se rencontrent

<http://www.editions-aire.ch/details.php?id=1879>